



SAS HANDBALL

CHARTRE DU CLUB

Sportif en tribune et sur le terrain

Chaque adhérent majeur et chaque parent d'adhérent mineur s'engage à respecter et à faire respecter la présente charte.

L'ESPRIT DU CLUB

- ① être **ouvert** et **accessible** à tous,
- ① favoriser la **cohésion** et le **lien** entre tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, arbitres, officiels, éducateurs, entraîneurs, dirigeants et organisateurs),
- ① respecter les décisions de l'**arbitre**,
- ① s'interdire toute forme de **violence** physique ou verbale,
- ① être **respectueux** du jeu, des règles, des adversaires et des arbitres,
- ① être **honnête**, **intègre**, **solidaire**, **tolérant** et **maître de soi**.
- ① respecter les **consignes** données par l'entraîneur et les dirigeants du Club,
- ① avoir un comportement **courtois** vis à vis de ses camarades, de son entraîneur, des dirigeants, des adversaires, des arbitres, du public, et des responsables locaux,
- ① suivre les principes de **vie associative** (échange, soutien, solidarité, investissement...),
- ① porter une **tenue** adéquate (short, maillot, chaussures propres, bouteille...).

LE FONCTIONNEMENT DU CLUB

Tous les adhérents participent à la vie du club. Cela fait partie de l'envie de partager et de transmettre. C'est **très bien** d'être parent ou joueur, mais participer, aider ou encadrer un groupe, c'est **mieux**.

- ① **DEPLACEMENTS** : Les PARENTS s'engagent à participer aux transports des enfants lors des matches à l'extérieur. Tout joueur ou parent utilisant son véhicule lors des déplacements REGIONAUX pourra être indemnisé selon le barème en vigueur. 
- ① **JOUEURS** : Vous vous engagez à prévoir du temps, pour arbitrer, tenir la table de marque, supporter les autres équipes... 
- ① **PARENTS** : Chaque responsable légal est tenu de s'informer des convocations du mineur dont il a la charge et doit contribuer aux accompagnements et aux goûters des enfants.

LE RESPECT DES HORAIRES

- ① être **punctuel** lors des différents rendez-vous de la vie du club : entraînements, déplacements, tournois, réunions,... 
- ① s'informer des **événements** et anticiper ses indisponibilités. Le moyen d'information privilégié est SportEasy (<https://sashb.sporteasy.net/>). Chaque adhérent se voit créer un compte à l'inscription avec son adresse mail ou celle d'un parent. Il peut ensuite associer autant de contacts qu'il le souhaite, pour que chaque membre de sa famille soit informé des entraînements, déplacements, tournois, réunions,... 
- ① aucun joueur n'est autorisé à pénétrer dans le **gymnase** sans la présence d'un membre du club (entraîneur, dirigeant).

LE RESPECT DU MATERIEL ET DES LOCAUX

- ♻️ prendre soin du **matériel** confié (ballons, chasubles, buts, cerceaux, colle,...), le ranger en fin de séance ou le ramener après une compétition.
- ♻️ respecter le **bien** d'autrui,
- ♻️ ne dégrader d'aucune façon les **locaux** dans lesquels vous évoluez, à domicile comme à l'extérieur,
- ♻️ laisser les **installations** propres après usage (terrain, vestiaires, tribunes). En particulier, nettoyer les traces de résine/colle laissées sur les banc, tables, poignées de portes, murs,...
- ♻️ ranger l'espace buvette :
 - **vaisselle** lavée, séchée et rangée,
 - **frigos** vidés,
 - déchets triés : les **emballages recyclables** dans le bac jaune, les **déchets ménagers** dans le bac noir, les **contenants en verre** doivent être emportés (la borne de collecte la plus proche du gymnase des 11 Arpents se situe à l'intersection de la rue du Placier et de la rue de l'Orangerie).



LES MUTATIONS

- ♻️ Vous pouvez demander un arrêt en cours de saison, qui ne donnera droit à **aucun remboursement** de frais d'adhésion.
- ♻️ Néanmoins, une **mutation exceptionnelle** est possible en cours de saison ; une commission examinera votre demande.
- ♻️ Si vous rejoignez le Club par le biais d'une mutation payante, vous serez tenu de régler les **frais de mutation**.

LES SANCTIONS

Si la présente charte n'est pas respectée, une commission composée de membres du Bureau du SASHB peut décider de sanctions allant du simple **rappel à l'ordre** à la **radiation** pure et simple.

Si une décision à l'encontre du club suite au mauvais comportement d'un joueur, prise par une instance fédérale, régionale ou départementale, est assortie d'une **amende financière**, elle sera à sa charge ou à celle de ses parents s'il est mineur.

8 conseils pour les supporters...

- Respecter les adversaires et le public
- Valoriser les bonnes attitudes
- Encourager
- Accepter l'erreur
- Ne pas donner d'instruction
- Respecter les arbitres
- Rester en tribune
- Contrôler ses émotions

...et 4 supplémentaires pour les parents

- Accompagner
- Faire confiance à l'entraîneur
- Être à l'écoute
- Réconforter